

DECISION DU MAIRE EN DATE DU 31 MAI 2024

Nous, Roger DIDIER, Maire de la Ville de GAP,

- Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu la délibération du 28 mai 2020 par laquelle Monsieur le Maire a reçu délégation de pouvoir par le Conseil Municipal, notamment pour la fixation des tarifs prévus au profit de la Commune ;
- Considérant la nécessité de créer des tarifs pour la location d'instruments de musique gérée par le Conservatoire à Rayonnement Départemental de la Ville de Gap pour les demandes des associations ou des établissements d'enseignement de la musique spécialisés.

DECIDE

Article 1 :

Le Conservatoire de la Ville de Gap dispose d'un parc instrumental qui peut être proposé à la location. De ce fait, il convient de proposer une grille tarifaire pour la location des instruments sollicités par des associations ou des établissements d'enseignement de musique spécialisés.

Les instruments les plus concernés sont : Le Clavecin, le Saxophone basse, la Contrebasse, la flûte piccolo, les instruments de la famille des percussions, etc.

Tarifs à compter du 1er juin 2024	Gap	Hors Gap
2 Jours	150 €	250 €
Jour supplémentaire	50 €	50 €

Une convention fixera les modalités de la mise à disposition.

Article 2 : Les recettes seront imputées aux budgets correspondants.

Article 3 : En application de l'article L.2122-23 du CGCT la présente décision sera portée à la connaissance du conseil municipal lors de sa prochaine réunion.

Article 4 : Monsieur le Directeur Général des Services et Monsieur le Trésorier Principal sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision, dont l'ampliation sera transmise à Monsieur le Préfet des Hautes-Alpes.

FAIT ET ARRÊTÉ en MAIRIE, à Gap, le 31 MAI 2024

Le Maire



Roger DIDIER

Transmis en Préfecture le : 07 JUIN 2024
Publié ou notifié le : 07 JUIN 2024

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : VILLE GAP (05)

Utilisateur : ACTES VILLE

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	D2024_05_318
Objet :	Conservatoire à Rayonnement Départemental : création de tarifs pour la location de ses instruments de
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-06-07 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Actes individuels
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.10 - Divers
Identifiant unique :	005-210500617-20240607-D2024_05_318-AI
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier	text/xml	936 o
Nom métier : 005-210500617-20240607-D2024_05_318-AI-1-1_0.xml		
Document principal (Acte individuel)	application/pdf	68.6 Ko
Nom original : D_14764.pdf		
Nom métier :		
99_AI-005-210500617-20240607-D2024_05_318-AI-1-1_1.pdf		

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	7 juin 2024 à 08h52min10s	Dépôt initial
En attente de transmission	7 juin 2024 à 08h52min10s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	7 juin 2024 à 08h52min11s	Transmis au MI
Acquittement reçu	7 juin 2024 à 08h52min19s	Reçu par le MI le 2024-06-07